



Decision du juge pour surendettement

Par **PRISCO**, le **09/01/2010** à **14:56**

Bonjour,

rejet par le juge du recours que j'ai formé contre la decision d'irrecevabilité pour mauvaise foi de la commission de surendettement de Pau. Même si le juge declare recevable en la forme ce recours.

Quelles sont les solutions pour m' en sortir ?

merci

Par **jeetendra**, le **09/01/2010** à **17:24**

jm.cresusgironde@orange.fr

téléphone: 06 75 79 34 42 laisser un message en cas d'absence.

Bonjour, votre cas est complexe, difficile, c'est certainement le créancier qui a invoqué "votre mauvaise foi, surendettement actif"
contactez l'Association de lutte contre le surendettement Crésus en Gironde (coordonnés ci-dessus) pour voir ce qu'il y a lieu de faire, courage et bon week-end à vous.